



SECRETARIA GENERALIS
SYNODI

Bureau de presse

E-mail: media@synod.va
Tel.: (+39) 06 698.84324/84821
<https://www.synod.va>
<https://www.synodresources.org>
<https://www.prayforthesynod.va>

Communiqué de presse, 12 décembre 2023

Comment être une Église synodale en mission ?

Publication des lignes directrices pour le travail en vue de l'Assemblée 2024

À l'issue de leur réunion du 5 décembre dernier, les membres du Conseil ordinaire du Synode des évêques ont adopté un **Document** pour le travail de l'Église catholique jusqu'à la célébration de la deuxième session de la XVIe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques (octobre 2024).

Il s'agit d'**orientations** avec une véritable **feuille de route** dans laquelle *l'approfondissement de la synodalité dans une clé missionnaire et l'élargissement des expériences de synodalité au niveau local* sont les axes principaux sur lesquels les communautés locales sont appelées à réfléchir à partir du [Rapport de synthèse](#) adopté à la fin de la première session de la XVIe Assemblée, le 28 octobre dernier. Comme l'a rappelé le Saint-Père en approuvant ces lignes de travail, « le Synode porte sur la synodalité et non sur tel ou tel thème... Ce qui est important, c'est la manière dont la réflexion est menée, c'est-à-dire de manière synodale ».

« À partir de l'expérience de l'assemblée d'octobre dernier, et surtout du *Rapport de Synthèse* que les membres ont approuvé, le Conseil ordinaire a décidé **un chemin unitaire mais différencié** selon les compétences et les possibilités des réalités ecclésiales individuelles », a déclaré le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Synode, ajoutant : « Cela est déjà une manière synodale de travailler dans l'Église où chacun coopère pour le bien de tous selon sa propre vocation ».

En effet, en gardant à l'esprit les deux axes ou lignes directrices, **les diocèses** sont sollicités :

1) *en ce qui concerne l'approfondissement* : à promouvoir une réflexion centrée sur le thème de la **coresponsabilité différenciée dans la mission** de tous les membres du Peuple de Dieu (cf. *Rapport de Synthèse*, chapitres 8-12, 16 et 18). Il est demandé aux Églises locales de réaliser une nouvelle consultation, en impliquant **des personnes et des groupes (curés, organes de participation, équipes synodales, etc.) qui expriment une variété d'expériences, de compétences, de charismes, de ministères** au sein du Peuple de Dieu et dont le point de vue est particulièrement utile pour se concentrer sur le « comment » grandir en tant qu'Église synodale. Dans ce sens, l'implication d'experts et d'institutions académiques présentes sur le territoire semble indispensable, afin que puisse être présente la **contribution de l'expertise théologique et canonique, ainsi que celle des sciences humaines et sociales pertinentes**, ;

2) *en ce qui concerne l'élargissement des expériences de synodalité* : à poursuivre ou promouvoir de nouvelles initiatives pour grandir en tant qu'Église synodale en mission, avec des expériences de formation et d'écoute qui impliquent également ceux qui n'ont pas été touchés par le processus jusqu'à présent, les groupes vivant dans des conditions de pauvreté et de marginalité sociale ainsi que les chrétiens de différentes confessions et les personnes d'autres religions ; à recueillir et transmettre des témoignages et des bonnes pratiques à envoyer à la Secrétairerie du Synode par l'intermédiaire des Conférences épiscopales ou des Structures Hiérarchiques Orientales.

Afin de faciliter le travail des communautés locales, la Secrétairerie générale a préparé une fiche de travail possible pour faciliter le travail de réception des fruits de l'assemblée synodale d'octobre et la

poursuite du chemin synodal de conversion dans les Églises locales. Cette fiche est disponible sur synod.va.

Les Conférences épiscopales et les Structures Hiérarchiques Orientales sont plutôt invitées à d'accompagner le travail des Églises locales en leur offrant des indications sur les **modalités et les temps** du travail d'approfondissement ; à promouvoir également leur réflexion sur la coresponsabilité différenciée à l'égard de la mission, en particulier au niveau des regroupements d'Églises (régionaux, nationaux, internationaux) et dans les relations entre les Églises et l'Évêque de Rome ; et à élaborer la synthèse des contributions d'approfondissement reçues par les Églises locales et/ou produites au niveau national, et à les envoyer, avec les bonnes pratiques recueillies par les Églises locales, à la Secrétairerie Générale du Synode d'ici le 15 mai.

Parallèlement, la **Secrétairerie Générale du Synode** encouragera et coordonnera la réflexion sur certaines questions « majeures » du *Rapport de Synthèse* qui doivent être traitées au niveau de toute l'Église et en collaboration avec les Dicastères de la Curie Romaine. Selon les modalités propres aux Assemblées synodales, une liste de thèmes sera soumise au Saint-Père. Sur les thèmes que le Pape François indiquera, des groupes d'experts de tous les continents seront appelés à travailler de manière synodale, avec la participation des Dicastères concernés de la Curie romaine. Un rapport sur l'avancement de ces travaux sera présenté lors de la Deuxième Session en octobre 2024.

Dans tous ces travaux, les membres et tous les participants de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, nommés par le Saint-Père, auront la tâche importante d'être les ambassadeurs du chemin accompli et seront appelés à être les véritables points de référence de leurs propres réalités ecclésiales.